

• ***Rang-du-Fliers va maintenant se tourner vers le champ de Gretz***

Lundi 13.04.2009, 05:05 - La Voix du Nord



José Colette a entamé en mars 2008 son quatrième mandat de maire de Rang-du-Fliers.

| LES PROJETS DES MAIRES |

José Colette est maire de Rang-du-Fliers depuis 1989. Cet ancien receveur de la Poste a commencé son quatrième mandat de maire. Alors que le projet de zone d'aménagement concerté du champ de Gretz se dessine en grande partie sur le territoire de la commune, il revient sur l'ensemble des projets de l'équipe municipale.

PAR JORY IDKOWIAK
montreuil@lavoixdunord.fr

Au dernier recensement, la commune compte 4 103 habitants, en très nette augmentation. « Quand j'ai été élu, on était moins de 3 500 habitants. Mais c'est une évolution normale : les gens se sentent bien ici. On n'est pas sur le bord de mer mais pas loin. En fait, on est à la mer tout en étant à la campagne ! » Une ville attractive donc et qui va encore se développer dans l'avenir, grâce à l'arrivée d'un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) qui va voir le jour d'ici deux ans. « Nous sommes dans un secteur problématique pour les constructions à cause de l'eau, l'avenir de la commune est donc au-dessus du passage à niveau. », explique le maire. Le PLU qui remplace l'ancien plan d'occupation des sols (POS) va proposer un plan de développement urbain cohérent. « Maintenant le développement va se faire par quartiers, ce PLU permet une réflexion pour savoir ce qu'on va faire de la commune. » En prévision par exemple, deux éco-quartiers, dont l'un au champ de Gretz.

« Depuis vingt ans, on a investi pour réaliser des routes, des fossés, des trottoirs. On a fait le tout à l'égout. » D'ici à trois ans, 95 % de la commune sera couverte. Il manquera à peine une dizaine de maisons trop éloignées pour être raccordées au dispositif. « À l'heure où l'État se désengage, ce qu'on a fait depuis vingt ans nous permet maintenant de moins investir, de moins emprunter. » Le gros projet qui va occuper ce mandat et sans doute même la prochaine décennie, c'est le champ de Gretz. Cette zone d'aménagement concertée (ZAC, à ne pas confondre avec une zone d'activités commerciales) sera située à 80 % sur le territoire de Rang-du-Fliers. Les 20 % restant seront à Verton. « À l'intérieur du champ de Gretz on va retrouver des logements, des activités économiques, le pôle santé avec l'arrivée du groupe Hopale à côté du CHAM.

» Une attractivité renforcée par l'électrification de la ligne Rang-du-Fliers - Boulogne, prévue pour octobre 2010. « Le projet s'inscrit dans le cadre du développement durable, on travaille aussi sur des liaisons "douces" pour éviter au maximum que les gens utilisent leurs voitures. En étant optimiste, on espère voir les premières pierres sortir de terre d'ici cinq ans. » Autre gros chantier, plus immédiat celui-là, l'aménagement des parkings rue de l'Église, derrière l'école à côté de la future médiathèque. Un parking arboré avec en mot d'ordre, la sécurité des enfants. Les deux écoles vont d'ailleurs fusionner et n'auront plus qu'un seul directeur. Les travaux de la nouvelle médiathèque, satellite de la médiathèque intercommunale, commenceront en octobre et devraient se terminer en mai 2010.

La salle du Fliers qui a été rénovée sera, elle, inaugurée le 16 mai prochain. Quant à l'église, l'intérieur a également été l'objet d'une réfection importante avec des aménagements pour l'accessibilité et la création de nouvelles issues.

Enfin, un projet d'économie d'énergie se fait jour. « Nous sommes en train de voir pour mettre en place la réduction d'intensité pour l'éclairage public. C'est financé à 70 % par l'ADEME (NDLR : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et on pourra réaliser de 30 % à 40 % d'économie. Mais que les gens se rassurent ça n'aura pas d'impact sur la luminosité